|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONSUNIES** |  | **EP** |
|  |  | **IPBES**/2/16/Add.7 |
| Description: EP | **Programme des Nations Unies pour l’environnement** | Distr. : générale2 octobre 2013FrançaisOriginal : anglais  |

**Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

**Deuxième session**

Antalya (Turquie), 9–14 décembre 2013

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail initial de la Plateforme :
programme de travail pour la période 2014-2018

Étude de cadrage initiale pour l’évaluation thématique
de l’agriculture, de la sécurité alimentaire, de la biodiversité
et des services écosystémiques

Note du secrétariat

1. Introduction
2. Reconnaissant la nécessité de progresser dans l’exécution du programme de travail pour la période 2014–2018 une fois ce programme approuvé par la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à sa deuxième session, le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire sont convenus d’établir pour examen à ladite session plusieurs documents initiaux de cadrage, eu égard à la hiérarchisation des demandes, suggestions et contributions présentées à la Plateforme et aux produits figurant dans le projet de programme de travail (IPBES/2/2). On trouvera dans la présente note, l’étude initiale de cadrage pour le projet d’évaluation thématique de l’agriculture, de la sécurité alimentaire, de la biodiversité et des services écosystémiques. Il a été tenu compte pour sa rédaction du projet de procédures pour l’établissement des produits de la Plateforme (IPBES/2/9).

 II. Portée, bien-fondé et utilité

 A. Portée

1. L’« intensification durable » est-elle une option efficace pour répondre aux besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire sans compromettre les services écosystémiques, notamment la biodiversité?
2. Face aux pressions potentielles pesant sur les ressources foncières et hydriques à mesure que se renforce l’exigence d’un accroissement de la productivité agricole pour nourrir une population mondiale de 9 milliards d’êtres humains, des politiques doivent être mises en œuvre pour concilier la capacité productive de la terre et de l’eau et leur valeur intrinsèque en tant que fournisseurs de services

écosystémiques. L’évaluation proposée s’appuiera sur les documents précédents qui ont résumé l’état des connaissances dans le domaine et portera expressément sur le contexte général dans lequel s’inscrit cette problématique.

1. Les possibilités d’action concernant la production agricole durable et la biodiversité offrent l’occasion de mettre au point de nouvelles technologies (y compris de nouveaux matériels génétiques) qui pourraient accroître la capacité de résistance des systèmes agricoles, notamment face à la variabilité et à l’évolution du climat. En outre, les pratiques agricoles peuvent avoir une incidence sur la biodiversité et les services écosystémiques qu’elle fournit. Le projet d’évaluation devrait permettre de tenir compte directement de cette dualité.

 B. Bien-fondé

1. Les pressions exercées sur les écosystèmes aquatiques et terrestres pour produire des denrées alimentaires doivent être contrées par des pratiques propres à préserver et à valoriser les services écosystémiques qui sont associés à ces éléments nécessaires à la vie. Des évaluations et des rapports ont résumé l’état des connaissances dans ce domaine, mais il n’a pas été tiré suffisamment parti de ces connaissances, par exemple pour élaborer des politiques efficaces. Le projet d’évaluation ajouterait de la valeur aux analyses existantes en s’interrogeant sur les déficiences des politiques et, surtout, en élargissant l’examen des services écosystémiques au delà de la biodiversité.

 C. Utilité

1. Un rapport de 2011 de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, intitulé « Biodiversity for Food and Agriculture », a passé en revue les ouvrages consacrés à cette question et ses complexités dans une optique de recherche et mis en évidence plusieurs lacunes dans les politiques mises en œuvre. Le projet d’évaluation sera axé sur ces problèmes, présentant en outre un examen des données tirées des systèmes de connaissances autochtones et locales et une étude plus précise des services écosystémiques, en privilégiant une approche régionale et en ne perdant pas de vue les quatre fonctions de la Plateforme reliées à l’identification des déficits de connaissances, au renforcement des capacités, au maintien de liens avec les décideurs et à la mise au point d’outils et de directives pour l’élaboration des politiques.

 III. Plan des chapitres

1. On envisage de présenter le projet d’évaluation thématique dans un rapport comportant les neuf chapitres suivants.
2. Le chapitre 1 présentera les concepts pertinents ainsi qu’une brève vue d’ensemble des dernières évolutions des divers systèmes de connaissances et des divers systèmes de production utilisés partout dans le monde. Les systèmes de production végétale et animale, y compris l’aquaculture, seront examinés.
3. Le chapitre 2 examinera les relations entre la production alimentaire et les services écosystémiques, dans l’optique à la fois des synergies et de la concurrence entre les deux. Certaines parties de ce chapitre se recouperont avec l’évaluation thématique proposée sur la dégradation et la remise en état des terres (voir le document IPBES/2/16/Add.2) et le projet d’évaluation accélérée sur la pollinisation et la production alimentaire (voir le document IPBES/2/16/Add.1).
4. Le chapitre 3 portera sur le rôle des services écosystémiques régulateurs dans la sécurité alimentaire, notamment les liens avec la biodiversité, le contexte de paysage, la qualité et la quantité des ressources en eau, la santé et les dimensions économiques et sociales. Parmi les thèmes examinés figureront la pollinisation (qui sera aussi au centre du projet d’évaluation accélérée sur la pollinisation et la production alimentaire (voir le document IPBES/2/16/Add.1)), l’importance des services écosystémiques, les moteurs de la biodiversité (il faut plus d’abeilles sauvages que d’abeilles à miel), les questions économiques et le rôle de la pollinisation dans la société rurale. La lutte biologique et la décomposition du sol sont d’autres services importants qui seront analysés.
5. Le chapitre 4 passera en revue les facteurs à l’origine de l’intensification agricole et de l’utilisation des terres, notamment les interactions entre zones rurales et urbaines, la propriété foncière, l’évolution des besoins ainsi que le commerce international et ses incidences potentielles sur les services écosystémiques. Le rôle et l’importance de l’aquaculture seront abordés, avec une étude des systèmes marins et des systèmes d’eau douce. Ces différents aspects seront examinés dans une optique régionale.
6. Le chapitre 5 sera consacré aux aspects socio-économiques des services écosystémiques considérés, notamment les moyens de préserver les sociétés rurales et autochtones et leurs connaissances dans l’intérêt des générations futures et la façon dont les services écosystémiques culturels (par exemple l’attachement de la population à la terre et à ses espèces) peuvent contribuer à des sociétés rurales durables.
7. Le chapitre 6 se penchera sur les problèmes que posent dans la vie de tous les jours les incertitudes associées aux changements climatiques mondiaux et à la nécessité de mettre en œuvre des mesures d’adaptation aux risques et d’atténuation de ces risques dans les systèmes agricoles.
8. Dans le chapitre 7, on réfléchira aux attentes suscitées par les nouvelles approches, entre autres l’agriculture pérenne et le renforcement de la fixation de l’azote. On peut aussi envisager le développement d’un marché des services écosystémiques, auquel pourrait avoir accès un propriétaire terrien/un agriculteur pour accroître la valeur de ses activités. D’autres instruments sont également nécessaires, comme des systèmes de contrôle, de réglementation, d’incitation et de désincitation plus performants, ainsi qu’une meilleure gouvernance. Ce chapitre serait illustré par des études de cas nationales sur des questions comme la gestion de l’eau au Costa Rica, les forêts communales au Mexique et les marchés de l’eau aux États-Unis d’Amérique.
9. Le chapitre 8 identifiera les besoins dans les domaines de la science, de la technologie et de l’information sur la base des lacunes identifiées dans les chapitres précédents.
10. Le chapitre 9 se penchera sur la question de la création d’un cadre pour une intensification agricole durable qui tienne activement compte des services écosystémiques, y compris la biodiversité et l’eau. Les possibilités d’action et les outils d’aide à la décision seront examinés dans ce contexte.

 IV. Déroulement et calendrier des travaux

1. Le déroulement et le calendrier des travaux envisagés pour la réalisation de l’évaluation thématique proposée sont indiqués dans le tableau ci-après.

|  |  |
| --- | --- |
| *Calendrier* | *Activités* |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière examine et approuve l’étude de cadrage initiale établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire et demande au Groupe et au Bureau de procéder à une évaluation complète suite à l’étude de cadrage détaillée, compte tenu d’une enveloppe budgétaire donnée (14 décembre 2013). |
| Quatrième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts pour contribuer à l’étude de cadrage (16 décembre-31 janvier 2014). |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par courriel et par téléconférences, choisit les experts pour l’étude de cadrage en appliquant les critères approuvés à cet effet (voir le document IPBES/2/9) (1 ‑14 février 2014). |
| Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau supervisent l’étude de cadrage détaillée, y compris le plan, les coûts et la faisabilité (3 mois). Une réunion de cadrage est organisée au début d’avril 2014. |
| Deuxième trimestre | Le rapport de cadrage détaillé est envoyé aux membres de la Plateforme et aux autres parties prenantes pour examen et commentaires pendant deux semaines au cours de la deuxième moitié d’avril 2014. |
| Deuxième trimestre | Sur la base des résultats de l’exercice de cadrage détaillé et des commentaires reçus des membres de la Plateforme et des autres parties prenantes, le Groupe d’experts multidisciplinaire et le Bureau décident s’il convient de passer à l’évaluation, en supposant qu’elle puisse être menée dans l’enveloppe budgétaire approuvée par la Plénière, dans la première moitié de mai 2014. |
|  | Deuxième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts pour établir le rapport. Les candidatures doivent être soumises d’ici à la fin juin 2014 (1,5 mois). |
| Troisième trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire choisit les coprésidents pour les rapports, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en appliquant les critères approuvés à cet effet (voir le document IPBES/2/9) (1er juillet–15 août 2014 (1,5 mois)). |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent l’avant-projet de rapport d’ici à la mi-février 2015 (6 mois). Une première réunion des auteurs se tiendra en septembre 2014. |
| 2015 | Premier trimestre | L’avant-projet de rapport est examiné par des experts jusqu’à la fin mars 2015 (1,5‑2 mois). |
| Deuxième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent le deuxième projet de rapport et un avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire (avril–juin 2015 (3 mois). Une deuxième réunion des auteurs se tiendra en juin 2015. |
| Troisième trimestre | Le deuxième projet de rapport et l’avant-projet de résumé à l’intention des décideurs sont examinés par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes en juillet et en août 2015 (2 mois). |
| Troisième/quatrième trimestres | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent le projet final de rapport et le projet final de résumé à l’intention des décideurs sous la direction des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire en septembre et en octobre 2015 (2 mois). Une troisième réunion des auteurs aura lieu en octobre 2015. |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit de l’anglais dans toutes les langues officielles de l’ONU d’ici à la mi-décembre 2015 au plus tard (1,5 mois). |
| 2016 | Premier trimestre | Le projet final de rapport et le résumé à l’intention des décideurs sont adressés aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final en janvier et en février 2016 (1,5‑2 mois). Des observations écrites des gouvernements sur le projet de résumé à l’intention des décideurs sont fortement encouragées. Ces observations doivent être soumises au secrétariat une semaine avant la quatrième session de la Plénière. |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et examine et approuve le résumé à l’intention des décideurs à sa quatrième session, en mars 2016. |

 V. Prévisions de coûts

1. Le tableau ci-après indique les coûts prévus de la réalisation de l’évaluation thématique et de l’établissement du rapport correspondant

 (en dollars).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Poste de dépenses** | **Hypothèses** | **Coût** |
| 2014 | Réunion de cadrage (40 participants : Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau + experts) | Coûts de la réunion (1 semaine, 40 participants) (25 % en nature) | 11 250 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (30 x 3 000 dollars) | 90 000 |
| Première réunion des auteurs (90 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau +1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 95 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (71 x 3 000 dollars) | 180 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Deuxième réunion des auteurs (90 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux+ 14 réviseurs-éditeurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau +1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 109 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (82 x 3 000 dollars) | 264 000 |
| Troisième réunion des auteurs (90 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux+14 éditeurs-réviseurs + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau +1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 109 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (82 x 3 000 dollars) | 264 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2016 | Participation de deux coprésidents et de deux auteurs coordonnateurs principaux à la quatrième session de la Plénière  | Voyage et indemnité journalière de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion et activités de sensibilisation (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) + rapport (200 pages)  | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication et activités de sensibilisation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **1 141 500** |

Références

Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, *Biodiversity for Food and Agriculture; Contributing to Food Security and Sustainability in a Changing World* (2011).

T. Garnett et autres « Sustainable intensification in agriculture: premises and policies », *Science*, vol. 341, pp. 33 et 34 (2013).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

1. \* IPBES/2/1. [↑](#footnote-ref-1)